

## La grève et la manifestation du 18 octobre

**Une belle réussite ! La journée du 18 octobre a vu 10 000 manifestants dans la rue à Nantes et 2000 à Saint-Nazaire. Maintenant, il faut poursuivre et amplifier la mobilisation pour imposer une répartition juste de la richesse produite dans notre pays.**

L'exceptionnelle mobilisation du 18 octobre fera date dans l'histoire des secteurs directement concernés par la réformes des régimes spéciaux : 75 % de grévistes à la SNCF, 70 % à EDF et à la RATP. Mais les exigences des manifestants, sur le plan national et en Loire-Atlantique, vont bien au-delà de la défense des régimes spéciaux.

Nous défendons ces régimes dans la perspective d'étendre à tous les salariés concernés la reconnaissance de la pénibilité de leur travail et la possibilité d'avancer leur départ en retraite. Ensuite, personne n'est dupe de la manoeuvre du gouvernement, qui s'attaque aux régimes spéciaux afin de mieux imposer d'autres reculs sociaux. Retraites, statuts des fonctionnaires, assurance-maladie, pouvoir d'achat, gestion des services publics, contrat de travail et conditions de licenciement sont tous dans le collimateur du gouvernement.

Pour nous qui travaillons dans l'Education nationale, les griefs ne manquent pas :

- L'aggravation des conditions de travail : enseignements obligatoires et options non assurés, postes non pourvus (vie scolaire, conseiller d'orientation psychologique, infirmières ...)
- L'assouplissement (puis la suppression) de la carte scolaire, qui accroît encore les inégalités.
- La suppression de 11 200 postes à la rentrée 2008, qui s'ajoutent aux milliers de postes supprimés depuis 5 ans, étape vers le non-remplacement de la moitié des départs en retraite.
- Le recours généralisé aux heures sup, politique de restriction des postes et de précarisation des personnels, sans augmentation de nos salaires.
- Le chômage pour un millier de non-titulaires (contractuels, AED, CAE), pas de garantie de réemploi pour les contractuels en CDI.
- Pour les personnels TOS, les méfaits de la décentralisation s'approfondissent : suppression de 400 postes administratifs, perte du droit fondamental à la mutation pour les personnels n'ayant pas opté pour la Fonction publique d'Etat, les autres devant se «vendre» en faisant du porte-à-porte pour pouvoir muter.

La journée du 18 octobre a montré que les travailleurs sont déterminés à exprimer leur refus de la politique gouvernementale. C'est à nous, adhérents à SUD, d'ouvrir des perspectives de lutte qui permettront de poursuivre et d'amplifier la mobilisation. Dans l'unité, nous pouvons faire reculer le gouvernement afin d'imposer une répartition juste de la richesse produite dans notre pays.



Merci à Luz

## L'école des 4 jours

La semaine des quatre jours, décrétée au sommet de l'Etat, est donc la première étape de la baisse des horaires d'enseignement pour les élèves. Mais que réserve-t-on aux enseignants, dont, de toute évidence, le temps de travail ne sera pas diminué, puisqu'on propose des heures supplémentaires aux volontaires ? Il semble bien qu'on prend les mêmes et qu'on recommence. Les heures du samedi matin dégagees seraient offertes aux plus démunis afin de combler les manques. Les enfants en difficulté pourront donc se relever le samedi matin, voire terminer la journée plus tard que les autres.

La seule question intéressante est éludée ! Cette mesure est-elle favorable ou non aux apprentissages ? Rien n'est moins sûr. Les statistiques de l'enquête européenne PISA 2003 mettent le doigt sur des inégalités flagrantes : le nombre d'élèves en classe de mathématiques, à l'âge de 15 ans, est plus élevé en France qu'en Europe : 27 élèves en moyenne, contre 24 en Allemagne et aux Pays bas, 23 en Autriche et au Portugal, 22 en Espagne, 20 en Italie et en Suède et... 18 en Finlande.

Alors à quoi rime ce redécoupage horaire ??? La semaine de 4 jours existe déjà, dans certaines écoles primaires, la rentrée se fait donc tout naturellement au mois d'Août.

Que dire du train d'heures supplémentaires affectées (et défiscalisées) ??? accroissant directement le nombre des précaires ?

Sud Education se refuse à entrer dans cette logique des heures supplémentaires dont on vante tant l'efficacité dans l'augmentation du pouvoir d'achat et qui ne revalorise en rien la condition enseignante. Nous dénonçons le principe de la défiscalisation qui porte atteinte à la contribution de tous à la sécurité sociale ou au régime des retraites.

Nous préconisons une école, juste, non marchande, où les effectifs de classe permettent un réel apprentissage.

Université :

## La loi Péresse

La loi Péresse «relative aux libertés des universités» a été votée le 10 août 2007. Elle est plutôt une loi pour le démantèlement de l'université publique. Les «libertés» prévues par cette loi ne sont pas pour les personnels et étudiants, mais pour les présidents et les entrepreneurs.

La loi Péresse renforce les pouvoirs des présidents tout en ouvrant les universités aux entreprises privées et à leur normes de rentabilité. Elle impose la présence du patronat dans les Conseils d'Administration et prévoit le développement de partenariats avec des entreprises privées.

Ainsi la loi Péresse remet en cause l'indépendance de l'enseignement et de la recherche publics. Désormais, les universités seront gérées selon des critères d'efficacité financière à court terme.

En donnant aux présidents le pouvoir d'embaucher des agents contractuels sur des postes administratifs et d'enseignement, la loi cherche à diviser les personnels en catégories inégales et à promouvoir la compétition de chacun contre tous.

La préinscription des étudiants risque de devenir un moyen de discrimination contre les jeunes des quartiers défavorisés ou issus de l'immigration.

L'austérité budgétaire imposée par le gouvernement vise à contraindre les établissements universitaires à chercher des fonds privés pour pouvoir fonctionner.

Ce ne sont que quelques-uns des dangers de la loi Péresse.

A l'Université de Nantes, un mouvement inter-syndical de contestation est lancé, avec des A.G. d'étudiants et des personnels. Nous, adhérents de SUD Education à l'Université de Nantes, pensons qu'il faut s'efforcer de créer une dynamique de mobilisation et de riposte, pour faire obstacle aux projets néfastes du gouvernement.

### POLI-"TIQUE"



Merci à Nzoda

International :

## Les hymnes nationaux

L'apprentissage de l'hymne national français et de son histoire sont devenus obligatoires à la rentrée 2005, comme le prévoit la loi Fillon.

Au Japon, la Cour suprême a décidé le 27 février 2007 qu'un proviseur a le droit d'ordonner à des professeurs de chanter l'hymne national lors de cérémonies officielles. L'hymne nippon est une ode à l'empereur. Des centaines d'enseignants japonais refusent de se conformer à ce chauvinisme, au risque de perdre leur poste.

## Grève gagnée

SUD Education de Loire-Atlantique avait envoyé en mars 2007 un message de soutien aux grévistes de Northrop Grumman Ship Systems, qui avaient paralysé la construction de navires de guerre aux E-U lors d'une grève portant sur des revendications de salaires. Après quatre semaines de grève, les travailleurs du chantier naval ont obtenu une augmentation de 1,20 euro par heure.

## Poésie

Parmi ceux qui sont en prison  
Se trouvent nos trois camarades,  
Berselli, Planquette et Simon,  
Qui vont passer des jours maussades.

Vous êtes tous trois enfermés  
Mais patience, prenez courage,  
Vous serez bientôt libérés  
Par tous vos frères d'esclavage.

Les traîtres de notre pays,  
Ces agents du capitalisme,  
Nous les chasserons hors d'ici  
Pour instaurer le socialisme.

Main dans la main, Révolution,  
Pour que vainque le communisme,  
Pour vous sortir de la prison,  
Pour tuer le capitalisme.

Ils se sont sacrifiés pour nous  
Par leur action libératrice.

par Guy Môquet

## La Crise budgétaire

D'après le Crédit Agricole, dans un article paru dans l'Eco News du 20 août 2007, rédigé par sa direction des études économiques, « le déficit public 2007 ne devrait pas être significativement supérieur à l'objectif de 2,5% et ne sera que marginalement accru par la crise financière. » Par conséquent, « l'exercice, très français, de critique des hypothèses budgétaires est surtout politique, pas économique. Même avec moins de croissance que prévu, la détérioration des comptes sera faible en 2007. »

François Fillon, le 21 septembre, a affirmé « être à la tête d'un Etat qui est en situation de faillite ». Mais puisque même les banquiers ne le prennent pas au sérieux ...

Grande découverte scientifique :

## Christine Lagarde découvre la véritable cause du chômage

Depuis des années, les marxistes nous disent que : « l'accumulation de capital productif provoque une baisse forte de la rentabilité du capital, qui ne peut être évitée que par le maintien d'un chômage élevé, permettant de réduire les hausses de salaires. »

Mais notre ministre de l'économie, Christine Lagarde, a découvert la cause réelle du chômage : l'absence d'un guichet unique pour les chômeurs. Le 2 octobre, Lagarde a indiqué aux députés jubilants de l'Assemblée Nationale qu'elle compte sur la fusion des deux agences pour faire baisser le chômage de 18% (chiffre avancé par *Marianne* en février 2007) à 5%.

Quand on vous dit qu'on nous prend pour des imbéciles ...

SARKO PRÉPARE UN RAPPROCHEMENT  
ALSTOM / AREVA



Merci à Pétiillon

## A RENVoyer A SUD ÉDUCATION

Nom.....  
Prénom.....  
Adresse perso. ....  
Code Post ..... Ville.....  
Tél : ..... E-mail : .....  
Etablissement d'exercice .....  
.....  
Fonction (certifié, instit, Atoss...) .....

- souhaite recevoir un complément d'information sur SUD éducation ;  
 adhère à SUD éducation.

A....., le.....

Signature :

### Renvoyer à SUD éducation 44 :

La cotisation (voir grille ci-dessous) peut être fractionnée en 1, 2 ou 3 versements. Faire autant de chèques que de versements. Ils seront encaissés à trois mois d'intervalle. Chèques à l'ordre de SUD éducation 44.



## Cotisations 2006-2007

Salaire mensuel net	Cotisation annuelle	Cotis en 2 fois	Cotis en 3 fois
- de 600 €	10 €	5,00 €	3,33 €
+ de 600 €	15 €	7,50 €	5,00 €
+ de 700 €	27 €	13,50 €	9,00 €
+ de 800 €	39 €	19,50 €	13,00 €
+ de 900 €	51 €	25,50 €	17,00 €
+ de 1 000 €	63 €	31,50 €	21,00 €
+ de 1 100 €	75 €	37,50 €	25,00 €
+ de 1 200 €	87 €	43,50 €	29,00 €
+ de 1 300 €	99 €	49,50 €	33,00 €
+ de 1 400 €	111 €	55,50 €	37,00 €
+ de 1 500 €	123 €	61,50 €	41,00 €
+ de 1 600 €	135 €	67,50 €	45,00 €
+ de 1 700 €	147 €	73,50 €	49,00 €
+ de 1 800 €	161 €	80,50 €	53,67 €
+ de 1 900 €	175 €	87,50 €	58,33 €
+ de 2 000 €	189 €	94,50 €	63,00 €
+ de 2 100 €	203 €	101,50 €	67,67 €
+ de 2 200 €	219 €	109,50 €	73,00 €
+ de 2 300 €	235 €	117,50 €	78,33 €
+ de 2 400 €	251 €	125,50 €	83,67 €
+ de 2 500 €	271 €	135,50 €	90,33 €
+ de 2 600 €	291 €	145,50 €	97,00 €
+ de 2 800 €	316 €	158,00 €	105,33 €
+ de 3 000 €	341 €	170,50 €	113,67 €

Salaires supérieurs à 3200 €, ajouter 25 € par tranche de 200 €.

Imprimé par nos soins.

Directeur de la publication : Philippe Encrenaz

Prix : 1 euro - Abonnement : 8 euros

CPPAP : N° 0511 S 05289 - ISSN : N° 1276-1834

# Cap au Sud

Bulletin d'information de  
SUD Éducation Pays-de-Loire

n°52

## [ Sommaire ]

- p. 1 La grève et la manifestation du 18 octobre  
p. 2 Semaine de 4 jours et loi Péresse  
p. 3 Brèves et poésie  
p. 4 Adhésion - Nous contacter

Dispensé de timbrage Nantes Eraudière



9, rue Jeanne d'Arc  
44000 NANTES



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

## Ecrire pour Cap au SUD

Tous les adhérents et adhérentes de SUD Education Loire-Atlantique sont cordialement invités à proposer des articles pour le journal syndical. Chaque lutte d'établissement peut devenir, entre autres, une inspiration pour tous. Chaque article peut aider à tisser des liens syndicaux entre établissements et secteurs.

## POUR NOUS CONTACTER

>> **SUD Éducation Loire-Atlantique**

9 rue Jeanne d'Arc - 44000 Nantes

Tél : 02 40 47 30 85

Mail : [sudeduc44@numericable.fr](mailto:sudeduc44@numericable.fr)

Site : <http://sudeduc44.free.fr>

### Permanences :

mardi après-midi (13h - 17h)

jeudi matin (9h - 12h)

et vendredi (8h - 13h)